

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULÊME

PROCÉDURES COLLECTIVES
1^{ère} chambre civile

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal Judiciaire
d'Angoulême

Le 22 Décembre 2025,

AFFAIRE : Association L'ASSO ANGOULEME CERTIFICATIONS COMPETENCES

DOSSIER : N° RG 20/01831 - N° Portalis DBXA-W-B7E-E6CK

Minute:

ORDONNANCE DE REMPLACEMENT DE JUGE COMMISSAIRE

Nous, Clémentine BLANC, présidente du Tribunal judiciaire d'ANGOULEME, assistée de Julien PALLARO, greffier

Vu l'article L 621-9 du code de commerce ;

Vu les articles L 621-4 et L 661-4 du code de commerce ;

Madame Virginie SPIRLET-MARCHAL, juge Commissaire de la procédure collective de **Association L'ASSO ANGOULEME CERTIFICATIONS COMPETENCES** est appelé à d'autres fonctions à compter du 1^{er} janvier 2026 ; elle sera remplacée.

Il y a lieu de désigner madame Louise BECK, vice-présidente placée près la cour d'appel de Bordeaux en qualité de juge commissaire à compter du 1^{er} janvier 2026.

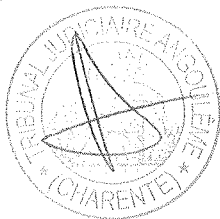
PAR CES MOTIFS

Désignons à compter du 1^{er} janvier 2026 madame Louise BECK, vice-présidente placée près la cour d'appel de Bordeaux, en qualité de Juge Commissaire de la procédure collective de **Association L'ASSO ANGOULEME CERTIFICATIONS COMPETENCES** ;

LE GREFFIER

LA PRESIDENTE

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Greffier



P/greffier